



REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DU VAR

SYNDICAT MIXTE DU BASSIN VERSANT DU GAPEAU
COMPTE RENDU DU COMITE SYNDICAL

SÉANCE DU COMITÉ SYNDICAL
DU 7 JUILLET 2021
À 14h00

Date de la convocation : 29 juin 2021

Nombre de délégués syndicaux en exercice : 15

Présents : 9

Pouvoirs : 2

Absents excusés : 1

Nombre des voix du S.M.B.V.G : 21

MEMBRES	VOIX
Métropole Toulon Provence Méditerranée	7
Communauté de communes Vallée du Gapeau	5
Communauté de communes Méditerranée Porte des Maures	4
Communauté de communes Cœur du var	3
Communauté d'agglomération Sud Sainte Baume	1
Communauté d'agglomération Provence Verte	1
Total	21

L'an deux mille vingt et un, le sept juillet, à 14 heures 00, les délégués désignés par les E.P.C.I. membres, se sont réunis salle du conseil de la Mairie à Pierrefeu du Var, sur convocation qui leur a été adressée le vingt-neuf juin deux mille vingt et un par le Président du Syndicat Mixte.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Messieurs Patrick MARTINELLI – CCMPM

Jean-Claude ALBERIGO – CCMPM

Michel NOIROT – CCVG

Philippe LAURERI – CCVG

Fabrice WERBER – Métropole TPM

Jean-Martin GUISIANO – CAPV

Guillaume GAUDIN – CCCV

Jean-Pierre ROUX – CCCV

Michel ARMANDI - CCMPM

Pouvoirs:

Madame Isabelle MONFORT donne pouvoir à Monsieur Fabrice WERBER

Monsieur Jeremie FABRE donne pouvoir à Monsieur Philippe LAURERI

Absents excusés :

Monsieur Roger ANOT – CCVG



N°31-2021 : DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'ETUDE DE RESTAURATION DU GAPEAU ET DE SON ESPACE DE BON FONCTIONNEMENT, RECONQUETE DE LA CONTINUITE ECOLOGIQUE, MISE EN VALEUR PAYSAGERE DANS L'ESPACE PUBLIC URBAIN ET PROTECTION CONTRE LES INONDATIONS EN TRAVERSEE DU CENTRE-VILLE DE SOLLIÉS-TOUCAS (83).

Monsieur le Président expose :

En 2020, le Maire de Solliès-Toucas fait la demande d'une étude pour valoriser le Gapeau dans la traversée de village. Historiquement, le Gapeau en traversée de village était le lieu de promenade, de baignade et de pêche pour les enfants du village. Aujourd'hui, son état dégradé et son manque d'intégration dans le paysage ne permettent plus ce type d'activités. Les ouvrages présents sur le cours d'eau font obstacle à la continuité écologique. Des bâtiments construits directement aux abords du cours d'eau ont déjà été inondés. Le SMBVG a posé un repère de crue sur le Gapeau près de la Mairie. La municipalité aimerait un projet d'aménagement ambitieux pour que les riverains puissent se réapproprier le cours d'eau. Par ailleurs, un moulin dont la commune est propriétaire a été restauré. Il s'agit d'intégrer le nouvel usage de ce moulin dans la réflexion du projet d'aménagement.

La prestation contient deux missions et deux options :

- Mission 1 : Expertise hydraulique, hydromorphologique, écologique du secteur d'étude intégrant la réalisation des relevés topographiques complémentaires si nécessaire et la réalisation d'une modélisation hydraulique du secteur d'étude
- Mission 2 : Programme d'aménagement et de restauration du secteur d'étude

Objectifs :

- Mieux connaître les dysfonctionnements du cours d'eau
- Trouver des solutions de réduction de l'aléa inondation et d'amélioration des fonctionnalités des milieux aquatiques
- Reconquête de la continuité écologique
- Intégration du cours d'eau dans le paysage urbain en traversée de ville pour une meilleure appropriation des milieux aquatiques par les habitants

Le Syndicat Mixte du Bassin Versant du Gapeau sollicite l'aide de l'Agence de l'Eau à hauteur du plus fort taux de participation possible.

LE COMITE SYNDICAL
Après avoir délibéré,
A L'UNANIMITE : 17 (12+5) voix POUR

SOLLICITE l'aide la plus importante possible.

AUTORISE Monsieur le Président à signer tout document en lien avec cette demande.

